

# Le domicile : entrer chez l'autre

## Description

Les intervenants du secteur de l'aide à domicile sont conduits en permanence à concilier et à articuler leur activité professionnelle et économique avec la mission sociale que leur confère la législation (Loi du 02.01.2002, décret du 25.06.2004, loi de février 2005, etc.).

Cette mission a pour cadre au quotidien, les domiciles de personnes âgées, malades, handicapées, dans lesquels ils évoluent, à l'écart de la scène sociale. Elle a pour objectif, l'aide et l'accompagnement de celles qui habitent « chez elles ».

Les plus de cette formation :

- un regard nouveau sur le domicile
- une réflexion entre éthique et pratique

## Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

## Objectifs

- Identifier les fonctions de la maison
- Clarifier les notions de chez soi, d'intimité, d'intérieur
- Repérer les émotions liées à l'entrée chez l'autre, à l'empiètement, à l'effraction
- Dans les maisons, être, rester professionnel

## Contenu

- Le domicile, de quoi parle-t-on ?
  - » Le domicile juridique
  - » Le domicile administré
  - » Le domicile économique
  - » L'intime
  - » L'espace privé
- Le chez soi se publicise-t-il ?
- Le souci de soi se privatise-t-il ?
- Entrez chez l'autre, un acte professionnel qui n'est pas neutre.
- Les enjeux relationnels dans ces espaces
- Le partage et la remontée des informations



## Méthodes pédagogiques

- Travail sur expériences
- Textes tirés de la littérature

## Évaluation de la formation

La validation des acquis se fait tout au long de la formation à travers des exercices d'application et des études de cas

**Durée :** 2 jours

**Tarifs :** 500 euros net de taxe

**Intervenants :** Professionnel du secteur

**Publics :** Personnel d'encadrement, intervenants professionnels

## Date des formations

- Nous contacter pour les dates